



- **PUBLIC CONCERNE**

Le bilan de compétences s'adresse à toutes les personnes actives, quel que soit leur statut :

- Salariés du secteur privé
- Salariés du secteur public (titulaires, contractuels)
- Demandeurs d'emploi

Ce bilan est fait pour vous si vous souhaitez changer de métier, évoluer dans votre entreprise, retrouver un emploi, faire le point sur votre situation ou identifier une formation adaptée à vos aspirations.

- **OBJECTIFS**

Objectif général :

- Identifier vos aspirations et analyser vos compétences pour définir un projet professionnel clair et réalisable.

Objectifs pédagogiques :

- Analyser vos compétences professionnelles et personnelles.
- Développer votre capacité à piloter votre carrière de manière autonome et stratégique.

- **PROGRAMME**

Le bilan de compétences se déroule en trois phases, conformément aux dispositions réglementaires du Code du travail (R6313-4 à R6313-8) :

Une phase préliminaire :

- Analyser votre demande et vos besoins.
- Déterminer le format le plus adapté à votre situation.
- Définir conjointement les modalités de déroulement du bilan.

Une phase d'investigation :

- Construire votre projet professionnel et en vérifier la pertinence.
- Explorer des alternatives pour élargir vos options.

- **DUREE :**

24h ou 12h sur une période de 3 à 5 mois

- **HORAIRES :**

Séance de 1h30 à 3H00. Plus travail personnel entre les RDV.

- **LIEU :**

Inter ou intra-établissement

- **DATES :**

A définir avec le client : programme

- **INTERVENANT :**

Murielle Barou, Cadre supérieure de santé paramédical,
Master management des organisations
Coach professionnelle, certifiée Institut de Coaching international de Genève
Consultante en Investigation Appréciative
Consultante en Bilans de compétences
Institut de Coaching international
Secouriste en santé mentale

- **TARIFS :**

Tarif Prestation 24h00 : 1 800 euros
Tarif prestation 12h00 : 1 000 euros
Tarif adapté en fonction des organismes financeurs

Une phase de conclusion qui, à travers des entretiens personnalisés, permet au bénéficiaire de :

- S'approprier pleinement les résultats obtenus lors de la phase d'investigation.
- Identifier les conditions et les moyens facilitant la mise en œuvre de vos projets professionnels.
- Planifier les principales étapes nécessaires à la réalisation de ces projets : plan d'action (formations, rédaction de documents, recherche d'emploi...).
- La fin de l'accompagnement se matérialise par la remise de la synthèse.

Suivi post-bilan : Un point est réalisé à 6 mois pour évaluer l'avancement du projet et ajuster les actions si nécessaire.

• **METHODES PEDAGOGIQUES**

Mon expertise de coach certifiée repose sur diverses techniques, notamment :

- Entretien de coaching personnalisé
- Écoute active, feedback et reformulation
- Entretien motivationnel
- PNL (Programmation Neurolinguistique)
- Définition d'objectifs et élaboration de plans d'action entre les sessions
- Tests de personnalité, de positionnement et questionnaires sur vos valeurs, motivations, centres d'intérêts (Profil Pro 2, 360...)

• **EVALUATION**

- Évaluation diagnostique : Tout au long du bilan (recherche terrain, analyse...), remise de la synthèse retçant l'ensemble du parcours
- Évaluation sommative : évaluation de satisfaction à la fin du parcours et suivi à 6 mois sur l'avancée de votre projet

En 2025, le taux de satisfaction des bénéficiaires à la fin du bilan de compétences est de 10/10, à 6 mois à 9/10 . Le taux de suivi entre le début du bilan et la fin du bilan est de 100 %.

• **VALIDATION**

- Attestation de présence
- Attestation de réalisation

• **MODALITES D'INSCRIPTION**

- Inscription par mail à vitalinecoaching@gmail.com
- Convention bilan de compétences
- Début de la prestation dans les 2 mois ouvrés suivant la demande

• **FINANCEMENT :**

- Votre employeur privé ou public
- Un organisme financeur
- Vous-même à titre individuel

• **ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

Pour les personnes en situation de handicap, merci nous informer dès le premier contact ou lors de l'entretien préliminaire afin d'envisager les aménagements pour réaliser votre bilan de compétences dans les meilleures conditions.

Aujourd'hui, si votre travail ne vous inspire plus, si vous vous interrogez sur votre avenir professionnel : rester, partir, changer de voie, le bilan de compétences est l'opportunité idéale pour prendre du recul, redonner du sens à votre parcours et construire un projet en phase avec vos aspirations.